

FAITS DIVERS

PAU

« Elle a porté plainte par amour »

« Elle a porté plainte par amour » : cette déclaration du prévenu Azouz, jeudi, au tribunal correctionnel de Pau, résume bien la relation que l'homme de 28 ans entretient avec sa petite amie.

Où, devrait-on dire, sa future épouse. Car le 7 septembre, la fluctuante jeune femme dira « oui » à celui qu'elle a traîné devant la justice pour violation de domicile, violences volontaires, menace de mort et vol de portables.

En somme, une relation passionnelle qui s'écoule entre gifles surprises et lancers de clés anglaises, SMS menaçants et retrouvailles en prison, où l'amarant est déjà incarcéré pour un autre motif.

L'homme comparait aussi pour détention et usage illicite de cannabis. À la barre, il a exposé avec conviction sa volonté de devenir meilleur. Il écope d'une peine de neuf mois de prison ferme.

MEURTRE DE NAY

Demande de mise en liberté

Jonathan Fajardo, l'une des personnes mises en examen et écrouées pour le meurtre de Jérémy Censier le 22 août 2009, lors des dernières fêtes de Nay, a effectué une demande de mise en liberté qui sera examinée mardi prochain par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Pau.

Sa requête avait été acceptée dans un premier temps par le juge de la liberté et de la détention, mais le parquet de Pau a fait appel de cette ordonnance.

Le suspect est originaire du Gers, tout comme la victime.

Séisme en Ossau. Un séisme de magnitude 3,1 a été enregistré hier à 7 h 03 sur le massif du Moule de Jaout, aux limites des communes de Castet, Louvie-Juzon, Aste-Béon (vallée d'Ossau) et Arthez-d'Asson (vallée de L'Ouzoum), à 8 km de profondeur.

Les évangélistes expulsés hier soir

MAZÈRES-LEZONS Le tribunal administratif de Pau a confirmé la mise en demeure prise par le préfet suite à la demande du maire



L'évacuation du terrain de sport s'est déroulée sans heurts. PHOTO LUKE LAISSAC

GWENAËL BADETS

g.badets@sudouest.fr

C'est dans le calme, mais en affichant leur amertume, que les 140 évangélistes ont quitté hier soir le terrain de sport qu'ils occupaient depuis dimanche à Mazères-Lezons.

Ce départ précipité, amorcé vers 19 heures et placé sous protection policière, fait suite à une décision rendue en fin d'après-midi par le tribunal administratif de Pau. Suite à une audience tenue en fin de matinée, les juges ont rejeté la requête en annulation formulée par les gens du voyage et confirmé la mise en demeure prise par le préfet sur demande du maire de la commune, Monique Sémavoine.

Lors de cette audience, le porte-parole de la communauté nomade, le pasteur Raoul, a expliqué que s'ils siens occupaient illégalement le terrain de sport, « c'est parce que le terrain de grand pas-

sage qui nous était proposé, à Pau près de l'hippodrome, présente un état sanitaire et de sécurité indigne. Nous avions pourtant prévenu la Communauté de communes de notre passage depuis février ». Une affirmation contestée par François Jalabert, le représentant du préfet.

« Risque sanitaire »

Parmi les arguments qui ont emporté la décision des juges, le suivant a pesé lourd : « le terrain occupé se situe sur le périmètre rapproché des champs captants d'eau potable. Ce qui fait courir un risque pour la salubrité publique », expose Monique Sémavoine.

C'est donc sans étonnement que les évangélistes ont accueilli la nouvelle, hier en début de soirée. Ils étaient déjà en train de démonter leur campement, quand ils ont vu arriver une trentaine de fonctionnaires de police, dont des renforts de Bayonne, équipés de gilets pare-

balles et flashball, pour faire appliquer la décision. Ce qui fut fait sans heurts. « Laissez-nous au moins finir de manger », ont toutefois protesté quelques nomades.

« On a à la fois perdu et gagné », estime le pasteur Raoul. « Certes, on part deux jours plus tôt que prévu. Mais au-delà de notre cas présent, cette affaire est importante pour l'avenir de notre mode de vie - que nous n'avons pas choisi, contrairement à ce qu'on entend parfois, mais dans lequel nous sommes nés. En effet, cela va obliger les collectivités concernées à mener les travaux nécessaires sur les aires de grand passage. Car sinon, d'autres que nous viendrons s'installer sur des terrains illégalement, en sachant que s'ils risquent. »

Les évangélistes ayant à nouveau refusé d'aller sur le terrain de Pau, la cinquantaine de caravanes a quitté le département dans la soirée, direction Tarbes.

La bataille fait rage pour les sites ERDF de Thèze et Mourenx

MOURENX David Habib a reçu hier Michel Varnier, directeur régional d'ERDF

C'est de manière offensive que les maires de Mourenx et de Thèze, David Habib et David Duizidou, se sont entretenus hier après-midi avec le directeur régional d'ERDF, concernant le futur des sites du groupe à Mourenx et Thèze.

Objet de la réunion ? Obtenir coûte que coûte, devant élus locaux, syndicalistes et employés, le maintien des locaux. D'autant que David Habib connaît la date butoir du projet. « M. Varnier nous a annoncé la fermeture entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Nous lui avons proposé de racheter les murs des deux sites et de discuter ensuite du loyer. On se battra jusqu'au bout, on n'a rien à perdre. »

« Une station de taxi »

Pour le représentant de la firme gérant le réseau électrique, les fermetures sont inévitables. « Notre entreprise a changé. On ne peut plus proposer de la gestion ou du stockage de matériel sur ces sites, vieux et plus adaptés. D'ici un an, nous fonctionnerons comme une station de taxi. »

ERDF vise le redéploiement de ses moyens humains et matériels vers Pau ou Oloron. Sur le département, cela se traduirait par quatre fermetures de site (dont Mourenx et Thèze) pour deux ouvertures. Quand aux pannes survenant sur le réseau, elles seraient traitées par l'équipe la plus proche. Avec, comme promesse, une intervention moins rapide dans seulement 20 % des cas. Ce qui est loin de satisfaire David Duizidou, qui avait organisé une manifestation devant l'agence de Thèze voilà vingt jours.

« Il n'y a aucun changement. On veut trouver une solution économique mais tout est ficelé puisque c'est une filiale d'ERDF qui est, en partie, propriétaire du site. » Les élus enverront dès lundi une lettre à Martine Bellon, présidente du groupe. Avant une nouvelle réunion de crise, mercredi à 15 heures à la préfecture. Frédéric Mazéas